



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/handicap/luniopss-auditionnee-sur-la-branche-autonomie-du-plfss-2026>

L'Uniopss auditionnée sur la branche Autonomie du PLFSS 2026

📅 Publié le 31 octobre 2025

👤 De Uniopss

HANDICAP

GRAND ÂGE

ARTICLE

INFO NATIONALE



Le 14 octobre dernier, l'Uniopss a participé à une audition sous forme de table ronde, organisée par le député Hadrien Clouet, rapporteur de la branche Autonomie du PLFSS. Ce dernier a souhaité aborder

plusieurs points : la situation financière des services à domicile ; la pénurie de professionnels dans le secteur médico-social ; les relations entre les différents financeurs, et notamment avec les départements.

Outre la crise d'attractivité des métiers de l'aide à domicile en raison de l'insuffisance des financements, soulignée par UNA, Adedom et l'ADMR, l'Uniopss a rappelé qu'il manque aujourd'hui une instance réunissant l'ensemble des parties prenantes et des financeurs autour de la table. Cela contribue à un phénomène de « boîte noire » qui obstrue les mécanismes du financement public de l'aide à domicile et de l'autonomie plus largement, conduisant à un bras de fer entre l'Etat et les départements. Au final, ce sont les personnes âgées et en situation de handicap qui voient le reste à charge extralégal passer de 4 euros à 8 euros en seulement deux ans.

A noter que l'Uniopss a envoyé à l'ensemble des députés sa liasse de propositions d'amendements pour le PLFSS 2026, qui contient de nombreux amendements visant à opérer un changement structurel afin de remédier à la crise que connaît actuellement la branche de l'aide à domicile.

Retrouvez les propositions d'amendements de l'Uniopss pour le PLFSS 2026 sur le lien ci-contre.

Note d'information du 31/10/2025

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche

113.83 Ko